

Mairie de la Garde
Du vingt cinq Décembre, an mil huit cent quarante-deux, à quatre heures, du soir
ACTE DE NAISSANCE de Ernest-Eugène Théodore Guéit,
né à la Garde le vingt trois du courant à onze heures du matin, fils de Etienne-Antoine Guéit,
profession de marischal ferrant, âgé de vingt deux ans, domicilié à la Garde et de Anna-Marguerite Servant,
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

N° 69

Guéit

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par la M^{re} Etienne-Antoine Guéit,
père de l'enfant, âgé de vingt deux ans, profession de marischal ferrant,
domicilié à la Garde.
Premier témoin, Alphonse-Joseph Servant, âgé de vingt un ans,
profession de marischal ferrant, domicilié à la Garde.
Second témoin, Antoine-Eugène Guéit, âgé de vingt deux ans,
profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, Sauvage Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Guéit Servant Agnès

Mairie de

Arrondissement de

Du vingt cinq Décembre, an mil huit cent quarante-deux, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Clos du arrêté par notas Sauvage Augustin Agnès,
né à la Garde le vingt trois du courant à onze heures du matin, fils de Etienne-Antoine Guéit,
profession de marischal ferrant, âgé de vingt deux ans, domicilié à la Garde et de Anna-Marguerite Servant,
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

N°

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par la M^{re} Etienne-Antoine Guéit,
père de l'enfant, âgé de vingt deux ans, profession de marischal ferrant,
domicilié à la Garde.
Premier témoin, Alphonse-Joseph Servant, âgé de vingt un ans,
profession de marischal ferrant, domicilié à la Garde.
Second témoin, Antoine-Eugène Guéit, âgé de vingt deux ans,
profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, Sauvage Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont

Mairie d'Arrondissement de
Du vingt cinq Décembre, an mil huit cent quarante-deux, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE d'Ernest-Eugène Théodore Guéit,
né à la Garde le vingt trois du courant à onze heures du matin, fils de Etienne-Antoine Guéit,
profession de marischal ferrant, âgé de vingt deux ans, domicilié à la Garde et de Anna-Marguerite Servant,
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

N°

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par la M^{re} Etienne-Antoine Guéit,
père de l'enfant, âgé de vingt deux ans, profession de marischal ferrant,
domicilié à la Garde.
Premier témoin, Alphonse-Joseph Servant, âgé de vingt un ans,
profession de marischal ferrant, domicilié à la Garde.
Second témoin, Antoine-Eugène Guéit, âgé de vingt deux ans,
profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, Sauvage Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont

Mairie d'Arrondissement de
Du vingt cinq Décembre, an mil huit cent quarante-deux, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'Ernest-Eugène Théodore Guéit,
né à la Garde le vingt trois du courant à onze heures du matin, fils de Etienne-Antoine Guéit,
profession de marischal ferrant, âgé de vingt deux ans, domicilié à la Garde et de Anna-Marguerite Servant,
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariés.

N°

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par la M^{re} Etienne-Antoine Guéit,
père de l'enfant, âgé de vingt deux ans, profession de marischal ferrant,
domicilié à la Garde.
Premier témoin, Alphonse-Joseph Servant, âgé de vingt un ans,
profession de marischal ferrant, domicilié à la Garde.
Second témoin, Antoine-Eugène Guéit, âgé de vingt deux ans,
profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ suivant la loi, par moi, Sauvage Augustin Agnès, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont